

## RÈGLEMENT COURIR A JURANÇON 2021

### PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

#### Accueil :

L'accueil se fera Place du Junqué (devant la mairie de Jurançon) à partir de 8h.

#### Départ et arrivée :

Place du Junqué devant la Mairie à Jurançon

- Course Enfants (800 mètres) : Départ 10H10
- Marche 10 kms : Départ 10H00
- Course Pédestre 10 kms : Départ 11H00

#### Participation :

La Course Courir à Jurançon organisée par le LSCJ est ouverte à tout homme et femme. Les dossards sont à retirer au départ.

#### Itinéraire :

Fléché en jaune, plus bornes de kilométrages.

#### Ravitaillement :

5eme kilomètres.

#### Assistance médicale :

Elle sera assurée par une équipe de Secouristes et un médecin.

#### Engagement :

Prix : 12 € pour les adultes / gratuit pour les enfants jusqu'à la catégorie cadet.

Inscriptions en ligne sur le site Pyrénées Chrono <https://pyreneeschrono.fr> jusqu'au 03 Décembre 2021.

La participation à la compétition est subordonnée pour chaque participant à la présentation de :

- D'une licence en cours de validité : FFA, FFTri, UFOLEP, ou FSGT.
- Ou,
- D'un certificat médical (ou photocopie) sur lequel la mention « non-contre-indication à la pratique de la course à pied ou marche en compétition » devra être clairement apposée et datera de moins d'un an. **La copie de ces documents sera conservée par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.**
- D'un **Pass Sanitaire** (numérique ou papier) présentant :
    - Un schéma vaccinal complet.Ou,
    - Un test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 48h.Ou,

- Un certificat de rétablissement de la COVID-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.
- **Pour les courses enfants non chronométrées (5-12ans) : L'autorisation parentale est nécessaire. Pas de certificat médical.**
- **Au-delà de 12 ans, pass sanitaire ou test pcr négatif et autorisation parentale.**

### **Respect des règles liées au COVID-19 :**

Les Engagements COVID-19 seront détaillés dans l'Article Engagement COVID, en fin de ce règlement.

### **Retrait des dossards : Sous présentation du pass sanitaire ou test COVID obligatoire :**

La veille de la course au magasin R RUNNING à Billère de 14h à 18h

Possibilité de s'inscrire sur place et de retrait des dossards avant 9 heures, le matin de l'épreuve ainsi qu'à une marche libre non chronométrée, ne nécessitant pas de certificat médical

Chèque libellé à l'ordre de : LSCJ.

### **Chronométrage :**

Le chronométrage est réalisé par la société Pyrénées Chrono située à Aren 64400.

Les dossards munis d'une puce devront être restitués lors du passage de la ligne d'arrivée. Tout dossard non restitué sera facturé 20€.

Les résultats seront affichés sur papier et mis sur panneau à mi-course et à la fin de l'épreuve.

L'ensemble des résultats sera disponible sur le site : [www.pyreneeschrono.fr](http://www.pyreneeschrono.fr) dès le Dimanche soir 20h30.

### **Préconisation éco responsable :**

L'organisation de la manifestation a souhaité s'inscrire dans une démarche de développement durable ; ainsi il est demandé à chaque concurrent de respecter les efforts effectués par l'organisation pour intégrer l'événement sous cet aspect. Cela impose :

- De ne pas jeter de déchets (gels, barres énergétiques, mouchoirs, etc....) hors des zones prévues à cet effet.

### **Local anti-dopage :**

Derrière la Mairie de Jurançon (lieu de départ et d'arrivée de la course) dans un garage voiture libre de toute occupation, au niveau du 15 Rue de Borja.

### **Remise des prix :**

Elle aura lieu à partir de 12H30 Place du Junqué à Jurançon.

Les bénéfices de la course seront reversés à une association.

### **Responsabilité :**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour tous les accidents qui pourraient survenir aux concurrents du fait de leur participation à cette épreuve.

### **Jury :**

Le jury se réserve le droit de prendre toutes dispositions ou toutes modifications dans les cas non prévus. Les décisions seront portées à la connaissance des concurrents sur la ligne de départ

### **Droit à l'image :**

Des photos sont susceptibles d'être prises lors de la course par les organisateurs ou la presse.

Tout concurrent renonce à tout droit personnel à l'image et autorise l'organisateur et la presse à utiliser ces photos sur divers supports.

### **Annulation :**

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la course en cas d'alerte météo (orage, vent violent) ou autre risque majeur.

### **Acceptation du règlement**

La participation à « Courir à Jurançon » implique l'acceptation expresse par chaque concurrent du règlement. Les participants ou représentants légaux pour les mineurs reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement.

L'organisation se réserve le droit d'apporter toute modification qu'elle jugera nécessaire au bon déroulement de la manifestation.

**Notamment, l'organisation pourra adapter ce règlement en fonction des mesures sanitaires qui seront en vigueur le 05 Décembre 2021. L'organisation s'engage à prévenir l'ensemble des compétiteurs des mesures et protocoles sanitaires qui sont susceptibles d'évoluer d'ici la manifestation .**

## **Charte du coureur – Engagement COVID-19**

Conscient que la participation à tout événement doit se faire dans le respect des règles sanitaires transmises par le Gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur je m'engage à :

**1/** Respecter les gestes barrières en vigueur, en particulier dans les espaces fermés, semi ouverts ou à forte densité de personnes lors de l'événement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

**2/** Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :

- Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée  
Dans la file du parcours de sortie.
- Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée.
- Ne pas cracher au sol.
- Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle.
- Ne pas jeter de déchets sur la voie publique.
- Respecter et laisser les lieux publics propres.

**3/** Ne pas rentrer physiquement au contact d'autres participants.

**4/** Comprendre qu'en prenant part à l'événement je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

**5/** Accepter, en prenant part à l'événement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus de 65 ans, porteurs de maladies chroniques, femmes enceintes)

**6/** Si j'ai présenté le COVID-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.

**7/** Ne pas courir si je présente des symptômes de la COVID-19 depuis moins de 14 jours.

**8/** Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent COVID-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

**9/** Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « TousAntiCovid » préalablement à ma venue sur l'événement.

**10/** Choisir les épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transport.

**L'inscription à cette course implique l'acceptation par le coureur de l'ensemble de la charte décrite ci-dessus.**